

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : [martine-blais-cssda-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4750b980cfdb8dfa20471d07>

Date d'obtention : 2025-10-24 19:57:00



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Une approche collaborative entre les intervenant pour venir en aide aux victime de sextage, accélérer les procédure afin de minimiser les impacts de la pornographie juvénile. La trousse d'intervention SEXTO est un outil central, elle guide les intervenants scolaires dans la gestion des cas de sextage. Elle contient des procédures claires, des ressources éducatives et des outils pour accompagner les jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Reconnaître les situations de sextage, Grâce à la méthode, je pourrai agir plus rapidement en cas de sextage, ce qui limitera les impacts psychologiques et sociaux sur les jeunes impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Respecter la confidentialité tout en assurant une réponse rapide et coordonnée. Éviter de stigmatiser ou de culpabiliser les élèves, surtout les victimes. Évaluer la portée , combien de personnes ont vu ou partagé le contenu ? Sur quelles plateformes ? Créer un climat de confiance pour que les élèves puissent s'exprimer sans peur. Utiliser une approche bienveillante et éducative, en évitant les jugements ou les menaces. Encourager la réflexion sur les comportements numériques et les limites du partage intime.